

Le Collège des Bernardins : 12 ans déjà !

Douze ans au regard d'une histoire vieille de près de huit siècles, c'est peu ! Et pourtant c'est un nouveau chapitre de l'histoire d'un lieu singulier où se conjuguent assise théologique et ouverture sur le monde qui s'écrit.

775 ans d'histoire

C'est l'abbé de Clairvaux, Étienne de Lexington, encouragé par le pape Innocent IV, qui va fonder le collège Saint-Bernard de Paris en 1245.

Certaines des constructions, en particulier la chapelle, sont provisoires, mais le bâtiment principal construit dès l'origine sur trois niveaux, et qui subsiste encore de nos jours, a d'emblée sa forme définitive. En 1253, Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, est nommé « fondateur et protecteur » du collège. En janvier 1256, le pape Alexandre IV confère la licence en théologie à Guy de l'Aumône qui devient le premier maître en théologie de l'Ordre de Cîteaux.

En 1320, l'abbé de Clairvaux vend le collège au chapitre général en raison principalement de difficultés financières, mais aussi de la volonté de l'Ordre de faire du collège un passage obligatoire pour les cisterciens les plus doués. Dès lors, le collège des Bernardins sera un lieu d'études privilégié pour les futurs abbés.

Il faudra attendre l'élection d'un cistercien sur le trône pontifical en 1334 pour que la construction d'une église à la hauteur des ambitions des Bernardins vienne à l'ordre du jour. Benoît XII participe sur ses propres deniers à la collecte organisée pour cette construction. Cette église, dont la première pierre est posée en mai 1338 par la reine de France, ne sera jamais achevée. Elle aurait dû mesurer 80 mètres de long et 35 de large. Six travées sur les treize prévues sont construites dont il ne reste rien, seule la sacristie subsiste de nos jours.

Par sa Constitution *Fulgens sicut stella*, promulguée en 1335, Benoît XII réforme à la fois l'ordre de Cîteaux et l'organisation des études. Après avoir confirmé l'existence des grandes maisons d'études de l'Ordre, le pape précise l'affectation des étudiants : seul le collège de Paris, en raison de sa prééminence, pourra recevoir des étudiants venant de tous les monastères cisterciens. Ceux qui seront retenus devront être « intelligents et de bonne conduite ». Leur nombre sera proportionnel à l'importance des communautés.

Au cours des siècles suivants, une part considérable du domaine primitif est aliénée. Dès la fin du XV^e siècle, pour lui permettre d'entreprendre les réparations nécessaires, le chapitre général autorise le collège à donner à bail le pourtour du jardin. Pour accroître leurs ressources, les Bernardins doivent, en 1772, se résigner à se séparer d'une bonne partie du jardin qui est cédée à une association de marchands de bestiaux pour y bâtir un marché couvert pour les veaux.

À la Révolution, après le départ des élèves, il ne reste plus que six religieux. Devenu bien national, le collège est évacué le 1^{er} février 1791 puis converti en prison. En septembre 1792, soixante-dix galériens, pris par les sans-culottes pour des religieux déguisés, y sont massacrés.

L'église est vendue en 1797 et en grande partie démolie lors du prolongement de la rue de Pontoise. Les ruines restantes seront rasées lors du percement du boulevard Saint-Germain.

Le bâtiment des moines va connaître des utilisations diverses : il sert de réserve à farine, puis de fonderie de suif avant de devenir une caserne municipale puis un dépôt de sel. Resté la propriété de la ville de Paris, il est converti en 1845 en caserne de pompiers, entraînant des modifications importantes, en particulier dans la toiture. Classé monument historique en 1887, les pompiers ne le quittent que cent ans plus tard.

C'est au courage prophétique du cardinal Lustiger que l'on doit l'ambitieux projet de restaurer le collège des Bernardins pour qu'il devienne un lieu ouvert à tous et dédié aux espoirs de notre société. Le bâtiment est acheté à la ville par le diocèse de Paris en 2001.

L'autorisation du ministère de la culture pour la restauration du monument est donnée en février 2003 et le permis de construire obtenu en janvier 2005. Les travaux se déroulent entre 2005 et 2008.

En 2008, le collège des Bernardins retrouve sa vocation première en étant un lieu de formation, de recherche et de débat pour l'Église et la société. Le pape Benoît XVI l'a choisi, dès sa réouverture, pour s'adresser solennellement au monde de la culture en l'invitant à revivifier le dialogue entre la foi et la raison.

Le collège des Bernardins aujourd'hui

Pour le présenter, on utilise souvent trois mots : un lieu, une communauté et un projet. Le lieu d'abord, exceptionnel par sa beauté. Une communauté ensuite, à savoir des personnes très diverses en interrelation constante : professeurs et étudiants, religieux et séminaristes, salariés et bénévoles, jeunes et retraités, professionnels et artistes, chercheurs et théologiens... Tous se retrouvent autour d'un projet à l'inspiration d'un homme, le cardinal Lustiger.

Un large éventail d'activités dans les domaines intellectuel, culturel et spirituel est proposé. Tout au long de l'année, formations, débats, séminaires de recherche et création artistique se répondent.

L'École cathédrale est l'institut de formation du diocèse de Paris. Sous son égide, la faculté Notre-Dame permet à des laïcs et des clercs d'acquérir les diplômes canoniques de théologie, la formation des responsables accompagne les laïcs engagés dans leur communauté (paroisse, aumônerie, enseignement catholique), les cours publics s'adressent à tous ceux qui veulent découvrir ou approfondir les chemins de la foi.

Le pôle de recherche est organisé en six départements couvrant les diverses dimensions de l'activité humaine. Universitaires, théologiens et acteurs de terrain, de tous horizons s'attachent à apporter des réponses concrètes à des problématiques contemporaines. Des questions de fond sont soumises à l'éclairage conjugué de la raison, de la révélation chrétienne et de la sensibilité. Un sujet de recherche transversal est porté par une Chaire animée par des personnalités de haut niveau.

Chaque domaine est animé par un binôme composé d'un théologien et d'un spécialiste : il s'agit de promouvoir sur quelques

grands sujets de société qui engagent l'avenir de l'humanité, des réflexions collectives que n'assument plus les institutions traditionnelles.

Comme par exemple :

« Que vaut le corps humain ? »

Dans une médecine qui tend à devenir plus technicienne que relationnelle, peut-on garder le corps humain hors d'une logique marchande ? La vision et le statut du corps, lieu privilégié de l'action de la médecine, ont fortement évolué depuis soixante ans, corrélativement à l'évolution de la médecine elle-même.

La bio-économie est désormais une réalité. La technique apporte un certain nombre de solutions qui visent à effacer la plainte en mettant le corps à distance. Si les techniques sauvent des vies, elles instaurent également un clivage fort entre la personne et son corps.

Comment intégrer le corps dans une vision intégrale de la personne ? Certaines pratiques très concrètes pour les soignants ont un enjeu qui va bien au-delà de la médecine : il ne s'agit rien de moins que de préserver la dignité intrinsèque de la personne humaine.

Le département d'« Éthique biomédicale », au cours des années 2018-2019, a animé un séminaire « Que vaut le corps humain ? » qui a débouché sur la tenue d'un colloque en décembre 2019.

Un nouveau thème, « La médecine confrontée aux limites », a pris le relais pour les années 2020-2022 : médecins, théologiens, philosophes, économistes et juristes interrogeront les limites de la médecine face aux illusions d'une toute-puissance technique. Ce séminaire se propose de s'intéresser à un certain nombre de « situations limites » en médecine pour interroger la manière dont

la médecine peut les traiter dans le respect des personnes impliquées.

Le choc *Laudato si'*

En 2015, le pape François marquait l'Histoire avec *Laudato si'*, premier discours de l'Église centré sur la crise environnementale et sociale appelant à une conversion écologique.

Cependant, parler d'écologie en pensant à une conversion implique une redéfinition de cette science : il ne s'agit plus de proposer un discours sur l'état du monde mais de changer en profondeur le regard que nous portons sur lui.

Comment la mutation climatique affecte-t-elle notre vision du monde ? L'art et la réflexion collective permettront-ils de briser l'apathie ? Le collège des Bernardins invite théologiens, philosophes, sociologues et artistes à s'emparer de ces interrogations.

Explorer l'origine religieuse de l'indifférence à la crise du vivant : telle est l'ambition du séminaire « Les sources de l'insensibilité écologique ». Experts de toutes disciplines s'y retrouvent pour fonder une théologie de l'après-*Laudato si'*. Un premier colloque issu de ces travaux s'est tenu en février 2020.

À la même époque, le collège des Bernardins a accueilli 250 jeunes pour les former à la doctrine sociale de l'Église. Un événement annuel organisé par le diocèse de Paris. Le thème de cette année : l'écologie intégrale.

Les activités artistiques et culturelles sont éclectiques et permettent de découvrir des œuvres d'artistes reconnus et de jeunes talents issus d'horizons très différents qui expriment leur

vision du monde, de son évolution, de sa complexité. Arts plastiques, arts vivants, musique sont les propositions du collège qui s'adressent à tous, avec un programme spécifique pour le jeune public.

Le choix a été fait de l'art tel qu'il se crée aujourd'hui car, partageant le même monde que les artistes, ce qu'ils recherchent, il est probable que nous le recherchons aussi. Il s'agit donc non seulement de rencontrer des œuvres mais aussi les artistes qui les créent.

Des rencontres et débats portent sur un grand nombre de questions qui touchent le monde actuel et invitent à la discussion dans un esprit de liberté et d'ouverture. Des rencontres qui rassemblent, décroissent, font se confronter une diversité d'acteurs issus d'horizons différents pour élaborer une compréhension interdisciplinaire et collective de notre temps et contribuer à construire la société de demain.

Les Mardis des Bernardins, les Jeudis Théologie, l'Observatoire de la modernité, une Heure une Œuvre sont quelques-unes des propositions qui permettent de réfléchir, de se former et de se fortifier afin de mieux aborder les sujets contemporains et d'agir avec tous ceux qui veulent croire en l'avenir de l'homme.

Le collège des Bernardins noue des partenariats avec de nombreuses institutions afin de mutualiser les forces et les expériences. Les attentats de Paris ont renforcé l'urgence d'un dialogue plus approfondi avec le monde musulman. En septembre 2016 le dalaï-lama a demandé à venir aux Bernardins pour organiser une rencontre sur la promotion de la paix, confirmant ce lieu comme un endroit propice au travail interreligieux.

Depuis sa réouverture, le collège des Bernardins a accueilli près de deux millions de visiteurs, étudiants, personnalités de tous

horizons, de tous âges, croyants ou non, théologiens, chercheurs, artistes, acteurs du monde de l'entreprise, citoyens engagés dans la cité ou simples chercheurs de sens. En tirant le meilleur parti de l'évolution des modes de transmission, le collège des Bernardins se donne pour défi de permettre à tous ceux qui le souhaitent de porter un regard unifié sur le monde pour en devenir pleinement acteur.

Christian BARBIER
Collège des Bernardins



Collège des Bernardins - Photo : J.-F. Fyot